

# Deux auberges du Jorat

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **54 (1916)**

Heft 27

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-212229>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),  
Imprimerie Ami FATIO & C<sup>ie</sup>, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la  
**Société Anonyme Suisse de Publicité**  
Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 4 50;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 24

ANNONCES: Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



**Sommaire du N° du 1<sup>er</sup> juillet 1916:** Deux auberges du Jorat (V. F.). — Vieille chanson (Communiqué par A. Burneister). — La sepa dé ziaté. — On lè que compté (X.). — Il y a trente ans. — On vilhio racaud. — La Julie du Closet, par Adolphe Villemard (A suivre). — « Le bouquet des rêves ». — Une pincée de recettes.

## DEUX AUBERGES DU JORAT

DÉLAISSANT pour quelques heures leurs bureaux de rédaction, les journalistes du canton de Vaud s'en vont demain dans le Jorat lausannois. Après avoir diné au Chalet-à-Gobet, ils passeront une partie de l'après-midi à l'auberge de Montherod. Notre confrère, M. Maxime Reymond leur dira l'histoire de ces maisons hospitalières, propriété toutes deux de la ville de Lausanne. Sans vouloir courir sur ses brisées, rappelons-en succinctement les origines.

Toute la froide combette dont le Chalet-à-Gobet occupe la partie supérieure s'appelait jadis Mauvernay. Ce nom n'est plus donné aujourd'hui qu'à la prairie en creux, descendant à l'ouest, où naît la source principale du Talent. Il y a une quarantaine d'années, on voyait encore là, blotties le long de la forêt, trois ou quatre pauvres petites fermes ou chalets. Ce site agreste a été transformé en un camp de tir, et le bruit de la fusillade a succédé au tintement des clochettes.

Longtemps auparavant, disparut l'abbaye de Sainte-Catherine, entre Montpreveyres et le Chalet-à-Gobet. Le chalet du haut de Mauvernay servit alors de refuge aux voyageurs qui suivaient la route du Jorat. La famille de messire Henri Gobet ou Gubet en était le propriétaire à la fin du XV<sup>me</sup> siècle et y tenait auberge à l'enseigne du *Moulon*. Gobet possédait aussi un moulin sur le Flon, à Lausanne, sous la porte de Pépinet. Selon la chronique, cette porte, le château du Flon et le pont de Pépinet ayant été, en 1507, « rompus par la faute ou malice du dit Gobet », le meunier fut exécuté et l'évêque s'empara de tous ses biens. En 1536, Berne les octroya à la ville de Lausanne, qui n'avait cessé de protester contre ce qu'elle considérait comme une spoliation.

Agrandi et restauré à plus d'une reprise, le Chalet-à-Gobet fut, durant trois siècles et demi, extrêmement fréquenté. La création de la voie ferrée Lausanne-Berne lui fit perdre une partie de son importance, mais il la regagna par l'installation d'une caserne pour les recrues d'infanterie appelées à s'exercer au tir, par l'ouverture du chemin de fer électrique Lausanne-Moudon, ainsi que par l'aménagement de l'étang de Sainte-Catherine en un lieu de patinage. C'est toujours un des rendez-vous préférés des promeneurs, des voituriers et des disciples de saint Hubert.

L'auberge du Chalet-à-Gobet a été tenue longtemps par des campagnards. Les Lausannois de notre âge n'ont assurément pas perdu

le souvenir de l'excellente famille Rod. Mme Rod était une petite femme peu loquace, mais maîtresse cuisinière et qui avait par dessus tout le souci de la santé de ses clients. Un jour, nous la priâmes de nous accommoder des champignons rapportés d'une tournée dans les bois, faite avec quelques amis. Elle nous les servit dans une monumentale omelette, fort bien apprêtée, ma foi, mais où ne nous retrouvâmes qu'une petite moitié de notre récolte. Qu'était devenu le reste? « Le reste, déclara ingénument la bonne dame, le reste a passé à la caisse à balayures; oui, messieurs. Jamais vous ne me ferez cuire de ces champignons qui saignent comme du sang (les agarics délicieux); encore moins de ces vilaines petites trompettes noires comme l'encre (les cornes d'abondance). Vous dites qu'ils sont bons; moi, je n'en crois rien, et je ne voudrais pas avoir sur le cœur de m'être aidée à vous empoisonner! » Tant de candeur nous désarma.

L'endroit où perche le Chalet-à-Gobet n'est peut-être pas le plus joli du Jorat; mais il a l'avantage d'occuper le haut de l'arête et de servir de point de départ pour de merveilleuses promenades sylvestres. On n'a que l'embarras du choix. Au nord, c'est la Montagne du Château, par Sainte-Catherine et à travers des clairières où abondent les baies sauvages; Corcelles-le-Jorat, par le vieux chemin des Paysans et la fontaine du Refuge; Froideville, par diverses routes. Au nord-est, Les Cullayes. A l'est, le hameau de Moille-Margot. Au sud-est, Vers-Chez-les Blanc, Montblésson et Rovéréaz. Au sud-ouest, le Chalet de la Ville, par le Chalet des Antets et le Chalet des Buchilles; Le Mont, par la fontaine des Meules. A l'ouest enfin, Montherod, par la fontaine des Meules, avec la variante de la fontaine à Mossu; ou par le Chalet à Boverat et le Chalets des Antets, ou encore par les Saugealles.

## II

Nichée sur le Talent, au fond d'un ravin superbement boisé, l'Abbaye de Montherod ne devait pas inspirer des idées folâtres à ceux qui furent ses premiers habitants. Son charme est fait de fraîcheur et d'une douce mélancolie. C'est au XII<sup>me</sup> siècle qu'elle fut fondée, par des religieux venus de Bellevaux en Bourgogne, et à qui l'on doit aussi la plantation de la vigne dans une partie des coteaux du Dézaley. Elle s'appelait primitivement: Abbaye de Théla, du nom ancien du Talent.

Bien que les moines de Montherod eussent vu les biens de leur couvent s'agrandir peu à peu de terres assez étendues, à la suite de donations, ils vécutent la plupart du temps pauvres comme des rats du Jorat. M. Alfred Milliod a évoqué d'une façon charmante leur existence, dans la lettre qu'écrivit Aloysius, le frère cellérier, à un sien neveu, pour l'engager à abandonner les tavernes et les garces, et à entrer à l'abbaye<sup>1</sup>:

<sup>1</sup> En marge des parchemins, par Alf. Milliod, Lausanne 1901, F. Rouge, libraire.

... Et que pourriez-vous mieux faire que de venir nous joindre. Je vous entends, vous vous récriez, vous dites: « Comment en arriverai-je à manger en été des plats de feuilles de hêtre, en hiver des racines d'herbes des bois; à me régaler de faines, à ne boire que de l'eau; j'en mourrais, sinon de faim, en tout cas de mélancolie ». Je voudrais que le Père abbé vous racontât l'histoire d'un prêtre qui autrefois désira entrer dans notre ordre. Il reculait devant les rigueur de notre vie; on avait prié pendant trois jours pour lui. Le dernier jour, en arrivant au réfectoire, il vit sur la table un plat de pois, dont il avait habituellement un grand dégoût. Ils étaient cuits au sel et à l'eau, comme d'habitude. Ecoutez ce qui lui arriva: c'est qu'ils lui parurent, ce jour-là et plusieurs autres, si délicieux qu'il était persuadé qu'on y avait mis des morceaux de lard, qu'il cherchait dans sa bouche en y fourrant les doigts. Il ne parla plus jamais de nous quitter. Que de choses vous comprendriez mieux quand vous seriez parmi nous!

Le dénuement des religieux de Montherod fut à son comble au XVI<sup>me</sup> siècle, par la faute d'un cardinal âpre au gain. Aussi, à la Réforme, ne se firent-ils pas trop prier pour changer de confession. Le Conseil de Lausanne les recueillit en ville en 1538 et leur alloua une pension jusqu'à la fin de leurs jours. Dès lors, l'abbaye et toutes ses terres passèrent à la ville.

A côté de l'auberge, dont les murs épais attestent l'ancienneté, se dresse la petite église où, en 1718, le major Davel grava les initiales de son nom sous le monogramme de son père, qui, de 1668 à 1676, fut le pasteur de cette paroisse. Né à une demi-lieue de là, à Morrens, et ayant passé ses premières années en cette région pittoresque, le futur héros vaudois aimait à y revenir.

Actuellement, Montherod, de même que le Chalet-à-Gobet, voit accourir, durant toute la belle saison, les familles de citadins, les écoliers en vacances, les champignonnistes et les alpinistes sur le retour. Pour ceux-ci, la bonne manière de s'y rendre sera toujours de prendre par les bois.

V. F.

**Triste début.** — On conduit un condamné au supplice:

— Quel jour avons-nous? demande celui-ci au bourreau.

— Qu'est-ce que ça peut vous faire?

— Je voudrais savoir.

— Eh bien, c'est lundi.

— Diable! la semaine débute bien mal.

**Du père au fils.** — Extrait d'une lettre écrite par le syndic d'une de nos communes à son fils, employé dans une maison de commerce de la Suisse allemande.

« Y faut encore que je te dise, mon cher garçon, que la commune a fait construire un nouveau cimetière, près du plantage de Jaques au maréchal. Ce nouveau cimetière est bien plus grand et aussi bien plus confortable que le vieux. J'espère que nous y serons tous enterrés, si Dieu nous prête vie... »